

2024

STATUT **MORATOIRE**
DERNIÈRE EXÉCUTION EN 2004MÉTHODES D'EXÉCUTIONS **PENDAISON**
FUSILLADE

Beyrouth

LA PEINE DE MORT AU LIBAN

84 PERSONNES CONDAMNÉES À MORT DÉTENUES FIN 2024

DONT AU MOINS **1**
FEMME

**DES SITUATIONS
S'APPARENTANT À DES
MAUVAIS TRAITEMENTS
ONT ÉTÉ RAPPORTÉES**

L'état de santé physique
et psychologique des détenus
condamnés à mort est altéré.
Plusieurs détenus interrogés
ont précisé avoir tenté de se suicider
à différentes reprises.

41 DISPOSITIONS LÉGISLATIVES PRÉVOIENT LA PEINE DE MORT

INFRACTIONS PASSIBLES DE LA PEINE DE MORT



DES CONDITIONS DE DÉTENTION INHUMAINES



SURPOPULATION

TAUX D'OCCUPATION DE 194 %

**LES PRISONS
LIBANAISES SONT PARMI
LES PLUS SURPEUPLÉES
DU MOYEN-ORIENT**

La vétusté et le manque d'entretien
des lieux de détention et des prisons
(saleté, humidité, manque d'isolation et
de lumière dans les cellules) impactent
négativement la santé des détenus
victimes d'infections et maladies
(asthme, dermatoses, etc).

L'accès à l'eau et à l'hygiène est
restreint; les soins de santé et la
nourriture sont de mauvaise qualité.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONDAMNATIONS À MORT SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES

2015	28
2016	20
2017	12
2018	5
2019	0
2020	0
2021	1
2022	5
2023	2
2024	2

LE DERNIER EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DU LIBAN (2021)



**1 RECOMMANDATION
PARTIELLEMENT
ACCEPTÉE**

sur 22 relatives à la peine
de mort

RÉSOLUTION DES NATIONS UNIES APPELANT À UN MORATOIRE UNIVERSEL SUR LA PEINE DE MORT



VOTE EN FAVEUR
depuis 2020

LE RAPPORT DE MISSION D'ENQUÊTE « VIVANTS, SANS L'ÊTRE » AVEC ECPM, L'AJEM ET LA LACR (2022)



**4 PRISONS
VISITÉES**

à Roumieh, Beyrouth,
Qobbah et Jezzine



**53 CONDAMNÉS
INTERROGÉS**

dont 4 femmes et 89%
condamnés à mort pour
meurtre